ESSAI

N° 186.

SUR LA CHORÉE

OU DANSE DE SAINT-GUY;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 20 juillet 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR ANTOINE-DENIS BARENTON, de Paris,

Département de la Seine;

Bachelier ès-lettres; ex-Chirurgien sous aide des hôpitaux militaires de Hambourg.

Toutes les actions sont saines dans un homme sain, et maladives dans celui qui est malade.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1819.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT.
M. PELLETAN.
M. PERCY, *Examinateur.*
M. PINEL, *Examinateur.*
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMERIL, *Examinateur.*
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN, *Examinateur.*
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.
M. ROYER-COLLARD, *Président.*
M. BÉCLARD.
M. MARJOLIN, *Examinateur.*
M. ORFILA.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

Vérificateur à la direction générale de l'enregistrement et des domaines et forêts ; Membre de la Légion-d'Honneur.

ET

A MA MÈRE.

En vous dédiant cet essai, je ne prétends pas m'acquitter envers vous des sacrifices que vous avez faits pour mon éducation ; mais je vous l'offre comme un témoignage de respect et de reconnaissance.

A. D. BARENTON.

ESSAI

SUR LA CHORÉE

OU DANSE DE SAINT-GUY.

En prenant la chorée ou danse de Saint-Guy pour sujet de cette dissertation, je n'ai pas la prétention de donner quelque chose de nouveau sur cette maladie; mon intention est de faire le rapprochement des opinions de ceux qui s'en sont occupés avant moi. Mes vues seront remplies si, en attirant l'attention sur cet article de pathologie, je puis en donner une idée claire et simple, et indiquer les moyens curatifs qu'on peut employer. Loin donc de vouloir compliquer le traitement, je ne chercherai qu'à le simplifier autant que possible.

J'ai fait une simple analyse des diverses méthodes curatives que les médecins, tant anciens que modernes, ont employées contre la chorée, parce qu'il est important pour le médecin de connaître toutes les ressources que son art peut lui fournir contre tel ou tel écart de la nature; qui constitue l'état maladif; mais il peut être témoin aussi par quels moyens la nature revient elle-même de ses erreurs.

Synonymie. Cette maladie a reçu différens noms : celui de *danse de Saint-Guy* ou *de Saint-Weit* lui a été donné par *Sydenham*,

parce que les individus qui en étaient atteints allaient tous les ans, pour s'en guérir, à la chapelle de Saint-Weit, près d'Ulm, danser nuit et jour, jusqu'à ce qu'ils tombassent par terre comme en extase.

Galien lui a donné celui de *scélotyrbe*, , de σκελος, *la jambe*, et de τυρβη, *trouble ;* et *Sauvages* le lui a conservé. M. le professeur *Chaussier* a proposé de l'appeler *myotirbie* de μυων, *muscle*, et de τυρβη, qui signifie *trouble dans les muscles ;* mais depuis la publication du beau mémoire de M. le docteur *Bouteille* sur cette maladie, on s'accorde assez généralement à l'appeler *chorée*, de *chorea*, qui signifie *danse*, ou de χορος, qui a la même valeur. Je me servirai de cette dernière dénomination dans le cours de cette description.

Classification. Cette maladie paraît n'avoir pas fixé l'attention des anciens médecins. *Félix*, *Plater*, *Grégoire*, *Horstius* et *Sennert*, n'en ont donné qu'une description imparfaite : c'est en parlant de ces auteurs que M. *Bouteille* dit qu'ils ont écrit sur des ouï-dire plutôt que d'après des faits exacts. Les deux premiers ne considèrent la chorée que comme une choromanie qu'ils ont placée parmi les démences, et qu'ils proposent de guérir en faisant danser à outrance ceux qui en sont atteints. *Sydenham* et *Cullen* s'en sont particulièrement occupés; ce dernier a cependant été plus succinct dans sa description, puisqu'il renvoie au premier.

M. le professeur *Pinel*, qui soutient dignement l'honneur de la médecine française dans l'horizon immense qu'il a embrassé, en donnant une description de toutes les maladies du ressort de la médecine, a dû nécessairement les renfermer dans des limites plus étroites que ceux qui s'en occupent en particulier ; mais nous lui devons beaucoup, puisqu'il nous a mis à même de connaître les meilleurs auteurs originaux. Ce professeur range cette maladie dans le genre des asthénies musculaires ; cette affection est, suivant lui, une paralysie incomplète, et il fait connaître l'analogie

qu'elle a avec les convulsions d'un côté, et avec la paralysie de l'autre. (*Nosographie philosophique , classe des névroses.*) M. le professeur *Baumes* place la chorée dans la sous-classe des oxygénèses : cette maladie forme la seconde espèce du genre dyscinie.

Définition.

Cette maladie est un mélange de contractions spasmodiques et de faiblesse , et de mouvemens désordonnés. Je la distinguerai en *essentielle* et en *symptomatique* : quelle qu'elle soit cependant, elle a toujours les mêmes symptômes, qui servent à la faire reconnaître. Cette distinction fera varier les causes et le traitement.

Causes prédisposantes. La chorée se manifeste ordinairement chez les enfans, et particulièrement chez ceux qui ont eu les premières années de leur vie orageuses; elle a lieu souvent aux approches de la puberté ; les adultes et les vieillards en sont rarement atteints ; mais elle paraît plus fréquente chez les filles que chez les garçons. L'irritabilité est si grande dans le jeune âge, qu'on peut regarder cet état comme une de ses causes. La répercussion d'un exanthème cutané ou muqueux, la masturbation chez les sujets faibles , nerveux et irritables, peut prédisposer à cette maladie, suivant quelques médecins; les spasmes convulsifs chez ceux qui ont cette pernicieuse habitude ne me paraissent pas avoir une véritable analogie avec ceux de la chorée; car c'est une espèce de tremblement qui fait qu'à la fleur de leur âge ils ressemblent à des vieillards; d'ailleurs *Tissot* n'en fait pas mention.

Causes déterminantes. Une vive frayeur peut déterminer cette maladie. Je citerai une observation à l'appui de cette cause : des coups portés sur la tête me font présumer que la paralysie en doit plutôt être le résultat, si ces coups donnent lieu à une fracture et

par suite à une plaie du cerveau; viennent encore l'affection verminеuse chez les enfans, et l'apparition difficile des menstrues chez les jeunes filles.

M. *Bouteille*, dans son mémoire, regarde cette maladie comme étant essentiellement liée à la puberté, et il expose les diverses opinions de ceux qui l'ont précédé, sans en admettre aucune; les uns, suivant lui, l'ont regardée comme une maladie asthénique; les autres, sthénique. *Sennert*, dit-il, attribue sa cause aux puissances infernales; *Sydenham*, à une humeur qui fait irruption sur les nerfs; *Sumeire*, à l'inertie du fluide nerveux et à un mauvais état du sang; *Bécamps*, à une saburre gastrique; d'autres enfin, à une humeur pituiteuse.

Je dirai peu de choses de la chorée symptomatique : c'est celle qui succède à une maladie, et dont elle est l'effet; en conséquence, je ne reviendrai pas sur ses causes.

Symptômes généraux. Les individus atteints de cette maladie acquièrent une habitude du corps grêle et délicate; la chair devient molle ; le teint est pâle, et le système nerveux se trouve chez eux très-exalté. Dans le commencement de la maladie, les mouvemens spasmodiques sont légers, n'affectent les membres souvent que d'un seul côté ; ces mouvemens sont précédés, entremêlés, ou suivis d'une espèce de fourmillement parcourant la totalité de ces mêmes membres; quelquefois il y a contraction accompagnée d'une sorte de vibration. Si la maladie fait des progrès, les convulsions deviennent plus fréquentes, et le membre, quoiqu'en repos, paraît agité d'un léger tremblement. Le malade veut-il alors faire exécuter à son membre quelques mouvemens, il ne le peut qu'imparfaitement ; un état de faiblesse précède ordinairement les accès convulsifs. Si c'est la jambe qui se trouve affectée, le malade la traîne en marchant, et simule la marche des idiots, qui vont la tête levée, traînant les jambes : c'est ce qui a engagé *Galien* à appeler cette maladie *scélotyrbe*, qui veut dire *trouble, empêchement dans la jambe.* Voici

ce qu'il dit : « *Quasi cruris turba et perturbatio, species est résolu-*
« *tionis, quâ erectus ambulare homo non potest, et latus quandoquè*
« *rectum in sinistrum, quandoquè sinistrum in dextrum, vel vicis-*
« *sim circumfert; interdùm quoque pedem non attolit, sed attrahit,*
« *velut ii qui magnos clivos ascendunt.* » SAGAR ne dit qu'un mot du scélotyrbe ; suivant ce dernier : « *Scelotyrbe est motus semi volun-*
« *tarius unius lateris, vel totius corporis in gressu, situ erecto aut*
« *commistione gesticulationem aut ridiculam histrionis festinationem*
« *referens.* »

J'ai déjà parlé de l'irrégularité des mouvemens volontaires ; il est vrai que le malade ne parvient à exécuter ses volontés qu'au milieu d'une agitation convulsive. Ces mouvemens bizarres et peu assurés lui font exécuter tout par secousses ; la claudication est inséparable de cette maladie. J'ai vu une jeune demoiselle de quatorze ans, dont les mouvemens convulsifs étaient si violens et se succédaient si rapidement, qu'elle ne pouvait se soutenir sur ses jambes, puisque son père, qui l'amena à l'Hôtel-Dieu, à la consultation de M. le professeur *Dupuytren*, était obligé de la porter comme un petit enfant. J'aurai occasion de revenir sur cette observation ; elle me servira à faire connaître le traitement que ce célèbre praticien a employé avec un plein succès.

Cette affection peut s'emparer indifféremment du membre supérieur ou du membre inférieur ; tous les deux du même côté peuvent être attaqués ensemble. *Dehaen* et *Gardane* prétendent que le côté gauche est plus souvent atteint de cette maladie ; quelquefois les deux côtés sont pris également, et les muscles qui servent à la mastication et à la déglutition peuvent y prendre part ; le malade alors, nonobstant les mouvemens continuels de pronation, de supination, d'adduction et d'abduction, fait des grimaces plus ou moins bizarres, et simule quelquefois les effets de la mastication.

Voici un fait qui peint bien cette maladie. Passant un jour dans une des rues de Paris, je vis un enfant de huit ans environ, qui jouait avec d'autres enfans de son âge devant la porte de la maison

qu'il habitait ; ma curiosité fut tellement piquée, que je m'arrêtai pendant quelque temps pour mieux l'observer. Cette maladie était chez lui si bien caractérisée, que tous ses membres, sa tête, sa bouche, étaient mus de la même manière que les enfans font mouvoir leur pantin au moyen d'une ficelle ; je remarquai même que sa chemise et sa veste, qui n'étaient pas maintenues par un bouton, tombaient de dessus ses épaules presque à chaque mouvement. Je n'ai pu me procurer des renseignemens justes sur cet enfant; je sais qu'il appartient à des parens peu fortunés; et son état d'imbécillité, dans lequel il est presque toujours, joint à la maladie qu'il a, est cause de la déférence qu'on a pour son frère, et de l'indifférence qu'on a pour lui. Cet état, je crois, date dès son enfance, et je présume qu'on n'y a apporté aucun remède.

Le défaut d'harmonie dans les mouvemens se fait sentir parfois jusque dans les fonctions intellectuelles; un léger dégré d'idiotisme cause alors l'absence momentanée de la mémoire ; la parole devient embarrassée, et le malade répond par signes.

J'ai parlé des mouvemens convulsifs qui avaient lieu dans les membres inférieurs, et ne me suis pas assez étendu sur ceux des membres supérieurs. Le bras alors s'en trouve-t-il atteint, il ne peut également conserver une position fixe et durable; l'individu ressemble à une machine mue par des ressorts. On peut en acquérir une idée exacte quand on engage ce même individu à porter à sa bouche un vase rempli d'un liquide quelconque ; il l'approche, il l'éloigne précipitamment et par saccades : si le vase vient, dans ses divers mouvemens, à toucher le bord de ses lèvres, il le saisit vivement et avale furtivement, pour ainsi dire, le liquide qu'il contient, comme si quelqu'un voulait s'opposer à ce qu'il bût. Ceci m'engage à relater ici l'opinion de Sydenham. « *Chorea sancti viti convulsionis est species, quæ ut plurimùm pueros puellasve à decimo ætatis anno ad pubertatem usque invadit ; primò se prodit claudicatione quâdam vel potiùs instabilitate alterutrius cruris, quod æger post se trahit fatuorum more, posteà in manu ejusdem lateris cernitur,*

quam hoc morbo affectus, vel pectori vel alii alicui parti applicitam, nullo pacto potest continere in eodem situ vel horæ momento; sed in alium situm, aliumque locum convulsione quâdam distorquebitur, quicquid æger contrà nitatur. Si vas aliquod potu repletum in manus porrigatur, antequàm illud ad os possit adducere, mille gesticulationes, circulatorum instar, exhibebit; cùm enim poculum rectâ lineâ ori admovere nequeat, deductâ à spasmo manu, huc illùc aliquandiù versat, donec tandem fortè fortunâ illud labris propiùs apponens, liquorem derepentè in os injicit, atque avidè haurit, tanquam misellus id tantùm ageret ut deditâ operâ spectantibus risum moveret. » Cette description de la danse de Saint-Weit par *Sydenham* a beaucoup de rapport avec la maladie connue sous le nom de *scélotyrbe.*

Complications et différences. Pendant le sommeil les mouvemens sont plus réguliers. Plusieurs symptômes nerveux plus ou moins variables, tels que des palpitations, des syncopes, de la cardialgie, peuvent venir compliquer la maladie; il y a souvent du dérangement dans les fonctions digestives, des coliques nerveuses, des symptômes hystériques; l'évacuation de l'urine est plus ou moins abondante. Quant au dérangement des fonctions intellectuelles, je ne l'ai pas toujours remarqué chez les individus qui ont été soumis à mon observation, et *Sydenham* ne parle pas de ce dernier symptôme. S'il existait, il y aurait lieu de soupçonner un vice organique du cerveau, ou la présence d'une hydatide dans ce viscère, ou une inflammation de la dure-mère. On a observé quelquefois la paralysie de la langue, et sa sortie hors la bouche.

Les symptômes de cette maladie, d'abord légers, croissent peu à peu; l'espace d'un mois suffit pour que la maladie puisse parvenir à son plus haut période; elle peut rester stationnaire pendant autant de temps : il arrive cependant qu'elle se prolonge l'espace de plusieurs mois ; ce qui dépend du tempérament, du régime et du genre de vie de l'individu.

Cette maladie présente quelquefois des rémissions et des intermissions plus ou moins longues. Souvent on a cru les malades guéris, et il suffit de la moindre contrariété pour les faire retomber dans leur état primitif. C'est ce qui arriva à cette jeune demoiselle qui fut confiée aux soins de M. le professeur *Dupuytren*. Il était parvenu à la guérir complètement, lorsqu'une personne qui déplaisait à cette malade vint plusieurs fois à l'Hôtel-Dieu pour la voir. Dès ce moment, les mouvemens convulsifs reprenaient de l'intensité, et la malade ne se trouvait pas plus avancée qu'auparavant. M. *Dupuytren* interdit à cette personne l'entrée de l'hôpital, et fut obligé de soumettre de nouveau la malade au même traitement qui lui avait réussi. Il suffit que le malade éprouve une forte contrariété pour rendre les mouvemens convulsifs permanens, s'ils ne l'étaient pas avant.

Cette maladie peut encore différencier suivant l'âge, le sexe, le tempérament et l'état de faiblesse de l'individu; car chez un jeune enfant, les symptômes peuvent être fixes, et chez un individu un peu plus âgé, les retours peuvent être excités, soit par la cause qui a donné lieu à la maladie, soit par une autre agissant sur le système nerveux. Les filles sont surtout livrées à un état de monotonie et de tristesse qui leur occasionne des mouvemens convulsifs, quelquefois avec des symptômes d'hystérie.

En général, on peut guérir cette maladie lorsqu'elle se manifeste aux approches de la puberté. C'est alors qu'on peut être étonné des propres ressources de la nature aux moyens desquelles elle se débarasse elle-même, et par conséquent combien il est important de respecter les crises qu'elle opère, et de ne point la troubler par une médecine perturbatrice. « Le premier signe de la puberté, dit « le célèbre *Buffon*, est une espèce d'engourdissement aux aines, « plus sensible lorsqu'on marche et que le corps est en avant. Cet « engourdissement est quelquefois accompagné de douleurs assez « vives dans toutes les jointures; tous ont éprouvé auparavant ou « éprouvent une sensation jusqu'alors inconnue dans les parties

« qui caractérisent le sexe. » Cette révolution pubère agit avec tant d'énergie sur les fibres organiques des différens systèmes du corps, qu'elle doit nécessairement faire participer à la même impression vitale les différentes humeurs animales; mais cette maladie peut en hâter ou en retarder le développement.

Le système nerveux me paraît autant influencé que le système musculaire, dans la chorée, et personne ne doute du rôle que le premier joue essentiellement dans l'économie animale; car, si l'on fait abstraction de ce système, la nature entière reste sans mouvement et sans vie. L'un de ces deux systèmes, le musculaire, je veux dire, ne me paraît affecté que secondairement; le cerveau, dont la connexion avec les nerfs de tout le corps est si intime, paraît me le prouver, puisqu'il est reconnu par tous les physiologistes que c'est dans le cerveau lui-même que toutes nos sensations se rassemblent, et que les mouvemens sont ensuite produits par la volonté dans l'état sain. De même la chorée, qui a lieu souvent, soit à la suite d'une vive frayeur, ou de la vue d'un affreux spectacle, ou enfin produite par des peines morales vives, me découvre l'influence du moral sur le physique, qui fut le sujet des méditations et des écrits des hommes les plus célèbres. Les physiologistes ont observé ses effets dans l'exercice des différentes fonctions. Les médecins, dès la plus haute antiquité, avaient remarqué qu'un grand nombre de maladies prenaient leur source dans les affections morales exaltées à un certain degré.

M. le docteur *Bouteille* dit : « S'il s'agissait de connaître la « cause immédiate des accidens sensibles qui caractérisent cette ma- « ladie, c'est-à-dire l'agent qui dirige les mouvemens involon- « taires et désordonnés qui la rendent si singulière, et même extra- « ordinaire dans sa marche, je répondrais qu'on ignore, et que « vraisemblablement on ignorera toujours la nature du principe « de la force motrice des muscles; que nous n'aurons jamais des « moyens pour connaître la manière d'agir de ce principe inconnu « pour apprécier le mode qu'il suit dans la distribution et l'in-

« fluence de son action sur les différentes parties du corps, tantôt sous « le bon plaisir de notre volonté, tantôt en dépit d'elle, et tantôt « à son insu. Ce sont là des secrets qui échapperont long-temps « encore à notre intelligence, comme ils ont déjà été impénétrables « à des savans doués d'un génie rare et d'une imagination des plus « vastes. » Mais une chose digne d'attention, c'est que la volonté n'est pas aussi puissante qu'on le croit communément; l'observation prouve que les mouvemens involontaires ont une intensité bien supérieure à celle des mouvemens volontaires; c'est ce qui arrive chez les convulsionnaires; car l'action nerveuse est souvent réveillée sans qu'aucune cause directe agisse sur elle, comme elle peut l'être par des causes sympathiques. *Sauvages* dit avec raison : « *Qui convulsione afficitur, verè laborat; adeòque partem virium* « *suarum non facilè resarciendam amittit.* »

J'ai déjà parlé de l'influence du moral sur le physique dans cette maladie; en conséquence, je vais rapporter quelle en fut la cause chez la jeune demoiselle que j'ai observée à l'Hôtel-Dieu. Un jour qu'elle était dans une des rues de Paris et portant un enfant dans ses bras, elle fut tout à coup étonnée de voir beaucoup de personnes, que la curiosité attirait du même côté, courir avec empressement : elle voulut également satisfaire la sienne. Et au rapport que firent les parens, c'était pour voir un soldat dans un état d'ivresse, qui courait dans les rues le sabre nu, que non-seulement elle ne se contenta pas de regarder une fois, mais, par une espèce d'envie, elle le suivit assez long-temps. Rentrée chez elle le soir, tout ce qu'elle avait vu dans le jour se retraça devant elle; son imagination en fut tellement ébranlée, que la maladie ne tarda pas à se déclarer. (Elle n'avait pas encore été réglée.) Ce rapport prouve, et tout le monde s'accorde à dire que l'homme est naturellement avide de toutes les impressions, qu'il court aussi par une sorte d'instinct vers les objets les plus capables d'épouvanter ou de déchirer le cœur. Cette fille, dans sa maladie, a eu plusieurs récidives, comme je l'ai déjà dit plus haut, occasionnées par la vue

d'une personne qui lui déplaisait. La disposition naturelle de cette affection à se reproduire par les sensations qui l'ont une fois occasionnée, frappe d'étonnement dans l'action du système nerveux. On dirait même que ces parties ont une sorte de mémoire. Un médecin m'a assuré qu'à l'Hôtel-Dieu de Paris une jeune convalescente qui n'avait jamais été sujette à la chorée, en éprouvait une attaque toutes les fois que sa compagne de lit en était saisie. D'autres exemples pourraient encore servir à prouver le pouvoir de l'imitation dans les actes de la puissance nerveuse.

Terminaison. Elle se fait presque toujours sans crise, du moins apparente ; les forces de l'individu augmentent, sa santé renaît, et les mouvemens convulsifs deviennent moins forts et moins fréquens. Quant à la chorée symptomatique, il faut en chercher la cause ; car elle peut dépendre, soit de la présence des vers dans les intestins, soit de la disparition d'un exanthème. Il faut combattre toutes ces causes jusqu'à ce qu'on ait trouvé la véritable. Au surplus, il est facile pour le médecin instruit de distinguer cette maladie de l'épilepsie, de l'hystérie, et même des convulsions de l'enfance, qui tiennent souvent à une dentition difficile.

Prognostic. La chorée n'est point une maladie mortelle ; elle est plus désagréable que grave ; sa durée ne peut être limitée ; elle amène souvent le dépérissement de l'individu. Elle est d'autant plus susceptible de guérison, que le sujet est plus jeune ; elle peut disparaître spontanément. Je pense qu'on pourrait, dans le commencement de cette maladie, pourvu qu'elle ne fût pas symptomatique, obtenir une guérison radicale en usant de sévérité envers le jeune enfant ; mais la puberté, dans cette affection comme dans beaucoup d'autres du système nerveux, peut en être le terme.

M. le docteur *Geoffroy*, qui ne laisse rien à désirer sur l'article *chorée*, qu'il a rédigé dans le Dictionnaire des sciences médicales,

certifie, d'après sa propre expérience, que la solution de cette maladie peut être amenée presque subitement par l'apparition des menstrues.

Traitement.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur le traitement de la chorée, et ils n'ont pas moins varié sur la manière de décrire cette maladie : il suffit de les lire et de les comparer pour s'en convaincre. Ceux qui s'en sont occupés les premiers conseillaient la danse. L'histoire de cette femme dont parle *Plater*, qu'il vit à Bâle, lorsqu'il était encore jeune, danser nuit et jour pendant l'espace d'un mois entier pour se guérir de la chorée; celle dont parle *Horstius*, qui, au rapport de plusieurs femmes, allait tous les ans, au printemps, à la chapelle de Saint-Weit, près d'Ulm, faire la même chose, et autres faits de ce genre, ne paraissent être que des jongleries ridicules. Cette faiblesse d'esprit chez ces derniers individus laisse croire qu'ils étaient affectés d'un commencement de manie. Je ne veux cependant pas me montrer d'un avis tout-à-fait opposé à celui des anciens, qui conseillaient avec avantage, dans quelques maladies, l'exercice de la gymnastique; mais je suis porté à croire qu'en faisant prendre à l'individu atteint de chorée un exercice proportionné à ses forces, ce serait un des bons moyens tirés de l'hygiène.

On voit vanter successivement des moyens dont on étaie les résultats sur des observations détaillées, quoique ces moyens soient entièrement opposés. La méthode qu'employait *Sydenham* a été préconisée et suivie par plusieurs praticiens qui en attestent l'efficacité. Il faisait une saignée de huit onces; le lendemain administrait un purgatif, et le soir une potion calmante; il répétait cette pratique trois fois, en mettant un jour d'intervalle entre le purgatif et la saignée : il ne veut pas qu'on aille au-delà de quatre saignées; mais il ne limite pas le nombre des purgatifs, ni la quantité des toniques qu'il employait également. *Sauvages* rejette cette

méthode : il est vrai qu'elle ne peut convenir dans tous les cas ; si le sujet est faible, elle peut certainement lui être funeste. *Cullen*, dit-on, qui a vécu dans un lieu où cette maladie était très-commune, blâme cette méthode de traitement. Sont encore bien dignes de blâme ceux qui l'appliquaient aveuglément à toute espèce de tempérament. *Sumeire* regarde la saignée comme très-indispensable : je pense qu'elle ne doit convenir que chez un sujet pléthorique ou adulte. *Cheine* adopte les vomitifs répétés ; *Starck*, les purgatifs énergiques. M. le professeur *Baumes* rapporte avoir obtenu des guérisons par les bains chauds. MM. *Jadelot* et *Petit* conseillent au contraire les bains froids. Ces deux derniers moyens, conjointement avec les antispasmodiques, ont tour à tour été employés avec succès. Les individus nerveux, les femmes surtout, sont sujets aux convulsions ; nous serions donc plutôt fondés à employer chez ceux-ci la saignée capillaire, de préférence à la saignée générale. Les purgatifs, les vomitifs ne peuvent trouver leur place ici, à moins qu'il n'y ait symptôme de saburre dans les voies gastriques ou intestinales.

Pour faire un traitement méthodique, il ne faut donc pas considérer la maladie comme étant toujours la même, et exigeant les mêmes moyens chez tous les individus : il faut, au contraire, observer la différence qu'elle peut présenter dans chacun d'eux. Presque tous ceux qui sont atteints de cette maladie sont faibles, comme je l'ai déjà dit ; les toniques, les antispasmodiques, sont donc préférables : c'est alors qu'on administrera les toniques-amers, les préparations martiales ; l'oxyde de fer, par exemple, que l'on peut donner à la dose de douze grains en pilules ; le camphre, l'assa-fœtida, à la dose de quatre ou six grains, également en pilules ou réunis dans diverses préparations. Si cependant les convulsions paraissaient prédominer sur l'état de faiblesse, on y joindrait l'opium avec précaution. *Opium me herclè non sedat*, a dit le savant *Brown*. Si je passe en revue les médicamens, je trouve que *Boerhaave* ne connaissait pas de meilleur remède contre les

maladies nerveuses que l'assa-fœtida. Beaucoup de personnes ont loué avec exagération (je m'exprime ainsi, car il faudrait citer tous ceux qui ont écrit sur notre art) la poudre de feuilles d'oranger et celle de valériane. MM. *Gendron*, *Follain*, *Vanters* et *Baumes* employèrent la valériane avec succès dans la chorée. J'ai parlé de l'emploi des bains froids par MM. *Jadelot* et *Petit*; mais M. le professeur *Dupuytren* les emploie d'une manière différente : on les appelle *bains d'immersion par surprise*. Ils consistent à plonger le malade dans l'eau froide sans qu'il s'y attende, et à plusieurs reprises. C'est ce moyen qui a réussi à ce célèbre praticien chez cette jeune demoiselle déjà citée ; il ajoutait seulement la serpentaire de Virginie et la valériane en pilules. *Fothergill* rapporte le fait suivant. Il y avait à l'hôpital de Northampton une fille âgée de dix ans, qui ne marchait que lorsqu'elle était aidée et soutenue par deux personnes. Elle était en proie à des mouvemens convulsifs, accompagnés d'une altération notable dans les fonctions intellectuelles. La malade était sans voix. Tous les antispasmodiques avaient été proposés et essayés ; on lui fit subir un traitement électrique par la méthode des étincelles ; on lui communiqua aussi des commotions au travers des bras et du thorax. Dix-huit jours après les forces de la malade s'étaient accrues; elle commençait à exécuter seule des mouvemens de progression. *Dehaen* a vu plusieurs personnes qui étaient choroïques guérir par plusieurs électrisations. (Dehaen, *Rat. med.*, cap. 8, *de vi electricâ.*)

M. *Mauduyt* propose de graduer ce traitement. J'ai vu à l'hôpital des Enfans un jeune garçon de six ans environ, chez lequel M. *Jadelot* essaya les effets de la pile de *Volta*. Les succès n'ont pas été complets; peut-être l'eussent-ils été, si l'enfant, moins craintif, n'eût pas redouté les commotions, qu'il savait éviter ; d'ailleurs il sortit avant la fin de son traitement. J'ai vu ensuite à l'hôpital Saint-Louis une jeune demoiselle âgée de dix ans environ, chez laquelle M. *Alibert* employa la douche en arrosoir, dirigée sur la tête et le corps de cette jeune personne; elle ne dut sa guérison qu'au

peu de développement des mouvemens convulsifs. Je l'ai moi-même observée ; et chaque fois que je m'approchais d'elle, je lui demandais de mettre sa main dans la mienne ; elle le faisait sans convulsions : je n'en ai remarqué que dans les muscles de la face ; d'ailleurs elle était gaie et joueuse. Sur un autre individu choroïque, M. *Alibert* a encore employé le nitrate d'argent fondu (autrement dit les pilules de M. *Merat*) contre la chorée. Ce moyen exige de la prudence dans son emploi ; car il détermine l'ulcération des tissus du canal digestif, et les symptômes de l'empoisonnement. D'ailleurs, j'ai ouï dire qu'il offrait un inconvénient : c'est que la peau de ceux qui en ont fait usage, devient noirâtre ou comme brûlée, semblable à celle d'un Éthiopien. Je me garderai bien de passer sous silence le succès qu'a obtenu dans la chorée M. le docteur *Chrestien*, de Montpellier, par la méthode iatraleptique, qui consiste à faire frictionner l'épine du dos du malade avec le liniment volatil de *Rosen*. Cinq ou six observations sont citées à l'appui de cette méthode par l'auteur : parmi elles, se trouve l'observation d'une jeune demoiselle de douze ans, qui fut atteinte de chorée à la suite d'une peur occasionnée par le tableau de l'enfer que lui fit un confesseur imprudent.

Parmi les substances vénéneuses qui ont été proposées, se trouvent la *belladona*, par *Stoll*, le *stramonium*, par *Murray*, et le *rus toxicodendron*. Ces substances, dans des mains habiles, peuvent encore produire des effets merveilleux. *Arétée*, *Tissot*, *Van-Swiéten*, ont proposé le cuivre ; *Tourtelle*, le mercure ; et d'autres le baume de *Fioraventi*, et le laudanum en frictions sur les parties affectées.

Cullen rapporte avoir vu, dans un grand nombre de cas, la maladie continuer plusieurs mois malgré l'emploi des remèdes de toutes espèces ; mais il a observé aussi qu'elle cédait facilement aux toniques, tels qu'à l'écorce du Pérou et aux ferrugineux : il a prescrit, dit-il, dans cette maladie, la panacée mercurielle (proto-

chlorure de mercure) avec succès, à un enfant que l'on soupçonnait attaqué de vers : il guérit sans en rendre; ce qui donne lieu de croire que cette préparation a plutôt agi comme tonique. *Wanter* a cité, dans le cinquante-sixième volume du journal de médecine, page 121, l'histoire de trois filles pubères atteintes de chorée, guéries par l'usage de l'assa-fœtida donnée en émulsion. *Boerhaave* a cru reconnaître à ce médicament une vertu énergique pour combattre la paralysie; ce qui prouve ses qualités excitantes et antispasmodiques. La méthode d'employer cette gomme-résine consiste à la donner, suivant *Wanter*, par cuillerées très-rapprochées et émulsionnées, dans la proportion de trois gros d'assa-fœtida pour six onces d'eau et une once de sirop violat. (Journal de médecine, tom. 56.)

Je ne finirais pas si je rapportais tout ce qui a été dit sur cette maladie; mais on peut cependant concilier les opinions en se conduisant suivant l'état actuel du malade, c'est-à-dire, 1.° s'il y a pléthore; 2.° prédominance de l'affection paralytique; 3.° enfin s'il y a un état de susceptibilité nerveuse et d'irritation particulière. Voilà ce que le médecin doit examiner avant de commencer le traitement de cette maladie.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

In omni morbo mente valere, et benè se habere ad ea quæ offeruntur, bonum est : contrarium verò malum. *Sect.* 2, *aph.* 33.

II.

Vulneri convulsio superveniens, lethale. *Sect.* 5, *aph.* 2.

III.

Quibus epilepsiæ ante pubertatem contingunt, mutationem habent. Quibus verò accidunt viginti quinque annos *natis*, hi plerumquè commoriuntur. *Ibid.*, *aph.* 7.

IV.

Convulsio fit, aut à repletione, aut ab evacuatione. Sic quidem etiam singultus. *Sect.* 6, *aph.* 39.

V.

A purgantis potione convulsio, lethale. *Sect.* 7, *aph.* 25.

HIPPOCRATIS APHORISMI

I.

II.

III.

IV.

V.